



À l'origine des très hauts revenus, une activité souvent non salariée et un patrimoine important

En Occitanie, 37 600 personnes font partie des 1 % des Français les plus aisés en 2017. L'exercice d'une activité professionnelle constituée, plus souvent que pour l'ensemble des ménages, l'origine principale de leur revenu. Cette activité est fréquemment non salariée, en Occitanie davantage encore que dans d'autres régions. Les ménages à très haut revenu, qui comptent de nombreux couples sans enfants, souvent âgés de 50 à 74 ans, bénéficient aussi d'importants revenus du patrimoine. Ils se concentrent plutôt dans les zones urbaines, notamment à Toulouse et Montpellier. Avant redistribution, les très hauts revenus ont un revenu initial moyen par unité de consommation 7 fois plus élevé que l'ensemble de la population régionale. Après acquittement des impôts directs et versement des prestations sociales, ils disposent d'un niveau de vie 5 fois plus élevé que la moyenne.

Vincent Rodes, Insee

En 2017, une personne se situe parmi les 1 % des Français les plus aisés si elle appartient à un ménage ayant un revenu initial, c'est-à-dire avant toute redistribution, supérieur ou égal à 108 700 euros annuels par unité de consommation (UC) (*définitions*). Cela correspond à un revenu mensuel de 9 100 euros pour une personne seule, de 13 600 euros pour un couple sans enfants et de 22 700 euros pour un couple avec deux adolescents de 14 ans ou plus. En Occitanie, 37 600 personnes appartiennent ainsi à un ménage à très haut revenu. La région ne compte que 6 % de ces très hauts revenus français alors qu'elle rassemble 9 % de la population. Les personnes les plus aisées sont en effet très inégalement réparties sur le territoire : 43 % vivent en Île-de-France.

Un revenu initial 7 fois supérieur à la moyenne

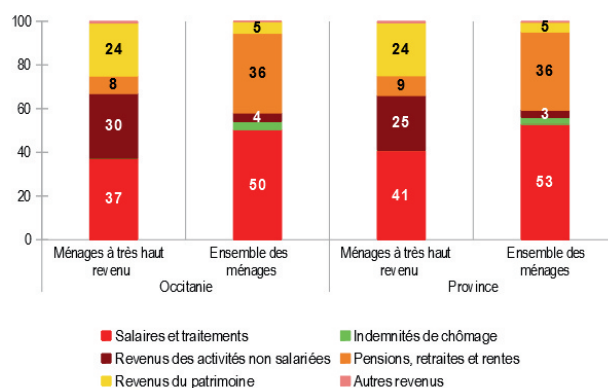
En Occitanie, les personnes les plus aisées disposent en moyenne d'un revenu initial annuel par UC de 169 300 euros, soit 7 fois plus que celui de l'ensemble de la population. S'ils ne représentent que 0,7 % de la population régionale, les très hauts revenus captent 4,6 % des revenus initiaux de la région. Ils s'acquittent de 9 % du total des impôts directs. Ainsi après redistribution, c'est-à-dire paiement des impôts directs et versement des prestations sociales qui bénéficient aux plus modestes, ils ne détiennent plus que 3,5 % de la masse des niveaux de vie (*définitions*). Leur niveau de vie moyen annuel s'élève à 119 000 euros, soit 5 fois plus que celui de l'ensemble de la population régionale.

Les ménages à très haut revenu bénéficient plus souvent de revenus d'activité : 86 % d'entre eux en perçoivent, c'est 20 points de plus que l'ensemble des ménages de la région. En particulier, ils perçoivent beaucoup plus fréquemment des revenus d'activités non salariées (médicales, juridiques, etc.).

Les revenus non salariés constituent ainsi la source principale du revenu initial de 30 % de ces ménages aisés (*figure 1*), soit 26 points de plus que pour l'ensemble de l'Occitanie. C'est également, en raison de l'importance du non salariat en Occitanie, 5 points de plus que dans l'ensemble des régions de province.

1 La moitié des très hauts revenus tirent leur revenu principal d'une activité non salariée ou de leur patrimoine

Origine principale du revenu initial des ménages en Occitanie en 2017 (en %)



Lecture : les revenus des activités non salariées constituent la source principale du revenu initial de 30 % des ménages à très haut revenu de la région Occitanie.

Champ : personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire. Les ménages à très haut revenu regroupent les 1 % de Français ayant le revenu initial le plus élevé.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Les très hauts revenus disposent également d'importants revenus du patrimoine : ceux-ci constituent l'apport principal du revenu initial dans 24 % des cas, contre seulement 5 % pour l'ensemble des ménages de la région.

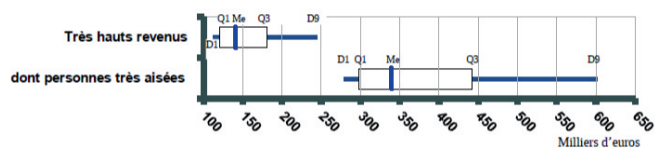
Des ménages à très haut revenu plus âgés

Parce qu'ils sont vraisemblablement en fin de carrière professionnelle et/ou qu'ils ont eu le temps d'accumuler un patrimoine important, 68 % des ménages à très haut revenu ont un référent fiscal âgé de 50 à 74 ans, contre 43 % pour l'ensemble des ménages de la région. Plus âgés, les ménages les plus aisés sont donc plus souvent des couples sans enfants à domicile : 39 % contre 25 % pour l'ensemble des ménages d'Occitanie. Ils sont aussi très largement propriétaires de leur logement.

Des hauts revenus très dispersés

Parmi les 37 600 personnes à très haut revenu vivant en Occitanie, 2 900 appartiennent aux 0,1 % des Français ayant les revenus initiaux les plus élevés, ceux qui dépassent le seuil de 268 400 euros annuels par UC. L'Occitanie abrite seulement 4,5 % de ces personnes très aisées, la majorité vivant en Île-de-France (54 %). Dans la région, ces personnes très aisées perçoivent, avant redistribution, un revenu initial moyen de 417 800 euros annuels par UC, soit 2,5 fois plus que les très hauts revenus et 17 fois plus que l'ensemble de la population. Ces ménages très aisés ne représentent que 8 % de la population des très hauts revenus, mais ils concentrent 19 % de leurs revenus initiaux et notamment 26 % de leurs revenus du patrimoine. Par ailleurs, ils contribuent pour 22 % à l'ensemble des impôts directs payés par les très hauts revenus.

Indicateurs de dispersion des revenus initiaux annuels par unité de consommation



Lecture : en Occitanie, parmi les personnes très aisées, le revenu initial maximum des 10 % les moins riches est de 278 400 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les moins riches de 297 700 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2017. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu minimum des 25 % les plus riches est de 441 700 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 601 300 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 339 500 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017

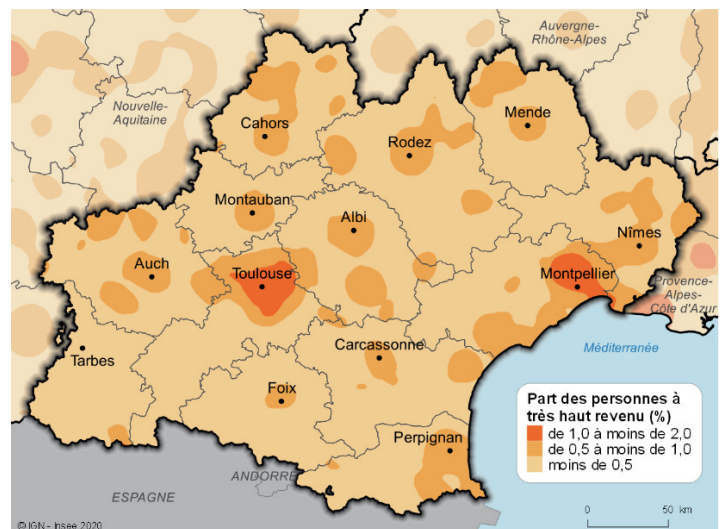
Des très hauts revenus au sein et autour des principales agglomérations

En Occitanie, la population à très haut revenu se concentre dans les départements les plus peuplés, en Haute-Garonne et dans l'Hérault, et essentiellement dans les plus grandes communes. Toulouse et Montpellier accueillent, à elles deux, une personne à très haut revenu sur cinq, pour un habitant sur dix environ. Les communes de Nîmes et de Perpignan abritent 3 % et 2 % de la population régionale à très haut revenu. Au classement national des villes abritant le plus grand nombre de très hauts revenus, Toulouse, 3^e commune la plus peuplée de province, est aussi la 3^e ville de province, derrière Lyon et Marseille et devant Bordeaux et Nice. En revanche, Montpellier, 8^e ville française, n'est qu'en 26^e position dans ce classement.

Une poignée de communes situées autour de Montpellier (Montferrier-sur-Lez, Saint-Gély-du-Fesc, Castelnau-le-Lez...) et dans une grande zone urbaine englobant Toulouse (Pibrac, Balma, Tournefeuille...) comptent une part élevée de très hauts revenus parmi leurs résidents (figure 2). Dans le reste de la région, notamment dans les zones à faible densité de population, les très hauts revenus sont beaucoup plus rares.

2 Davantage de très hauts revenus à Toulouse et Montpellier

Part de la population à très haut revenu (données communales lissées)



Champ : personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire. Les ménages à très haut revenu regroupent les 1 % des Français ayant le revenu initial le plus élevé.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017

Définitions

Le revenu initial est le revenu perçu avant paiement des impôts directs (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS) et perception des prestations sociales. Il s'agit de l'ensemble des revenus d'activité, de remplacement et du patrimoine, nets de cotisations sociales. En sont exclus les revenus exceptionnels (plus-values notamment).

Le niveau de vie est égal au revenu disponible divisé par le **nombre d'unités de consommation (UC)**. Le revenu disponible est le revenu à disposition du ménage pour consommer et épargner. Au revenu initial on ajoute les prestations sociales reçues et on déduit l'ensemble des impôts directs. Le nombre d'UC permet de comparer les revenus de personnes vivant dans des ménages de taille ou de composition différentes. On compte 1 UC pour le premier adulte du ménage, puis 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Pour en savoir plus :

- « 43 % des personnes à très haut revenu habitent en Île-de-France », *Insee Focus* n° 192, mai 2020
- « Malgré les revenus de transfert, l'Occitanie figure parmi les régions métropolitaines les plus pauvres », *Insee Analyses Occitanie* n° 55, novembre 2017

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2020

